

**VOUS
SOUHAITEZ
VALORISER LES
MÉMOIRES DE
VOS ÉTUDIANTES
ET ÉTUDIANTS ?**

Passer au dépôt en ligne



DUMAS LYON 2
HAL-MÉMOIRES

À l'Université Lumière Lyon 2,
les mémoires de master 2
soutenus et validés par un jury
peuvent être déposés dans la
collection DUMAS-Lyon2, si un
partenariat entre le SCD et la
composante a été établi



- ▶ Ressources d'intérêt pour les étudiantes et étudiants, souvent de grande qualité, les mémoires sont des documents riches et utiles, mais difficiles à trouver (traitement partiel de l'archivage, faute de temps, faute d'espace...)



- ▶ Le dépôt en ligne des mémoires n'est pas une obligation légale, mais une opportunité à saisir, qui présente des avantages pour la communauté universitaire

“

En 2024,
8 composantes,
36 mentions et
68 parcours,
valorisent leurs
mémoires grâce à
DUMAS Lyon 2

”

 Valoriser les
travaux de recherche
de niveau master

 Faciliter l'accès à
des mémoires de qualité

 Sensibiliser les
étudiantes et les
étudiants aux enjeux de
la science ouverte

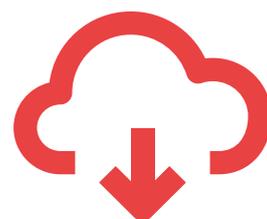
 Optimiser la
visibilité des diplômes
et des formations...

► DUMAS permet de lire en ligne et de télécharger des mémoires dans toutes les disciplines

► Portail de HAL, DUMAS garantit une diffusion fiable, pérenne et reconnue par la communauté scientifique française et étrangère



89
mémoires



57 975
téléchargements



26 232
consultations

Le dépôt dans la collection DUMAS-Lyon 2 est soumis aux conditions suivantes :



Être inscrit à
l'Université
Lumière Lyon 2
Avoir soutenu il y
a **moins de 2 ans**



Être affilié à un **diplôme**
éligible au dépôt

Voir liste des diplômes éligibles

Site des BU Lyon 2 > Soutien à la recherche >
Mémoires > Déposer son mémoire



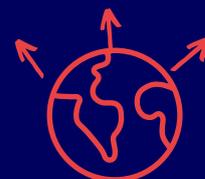
Recevoir l'**avis**
favorable de sa
directrice ou de son
directeur de
recherche



L'étudiante ou l'étudiant est
autonome dans sa démarche
de dépôt : la procédure, les
documents à télécharger et le
formulaire de demande sont
disponibles en ligne sur une
page dédiée



Publier sur DUMAS implique une diffusion en **texte intégral** en **libre accès**. Pour être **communicable**, le mémoire doit **respecter les droits d'auteur** et **protéger les données personnelles** utilisées. La version publiée n'est donc pas nécessairement la version de soutenance. Pour accompagner la communauté universitaire sur ces questions, le service met à disposition un certain nombre de ressources.



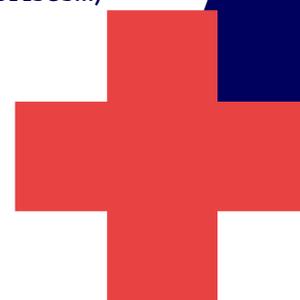
POUR LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE

Soutien à la recherche > Mémoires > Rédiger son mémoire

Une série de **tutoriels vidéo**, un **guide** et un **outil d'aide à la décision** pour réutiliser des oeuvres et des données personnelles dans le contexte du libre accès

Des **modèles de formulaire** d'autorisation
(oeuvres, données personnelles, image, données d'entreprises...)

Une série de **tutoriels vidéo** pour
rédiger un document long sur Word



POUR LE CORPS ENSEIGNANT

Atelier professionnel de
sensibilisation
2h en présentiel
ou en visio

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

**CONTACTEZ LE SERVICE DE DÉPÔT
EN LIGNE DES MÉMOIRES**



memelec@univ-lyon2.fr

04 78 69 77 24